**Conditions générales**

1. **Droits de propriété intellectuelle**

L’ensemble des éléments publiés sur le site ainsi que leur compilation et leur agencement (textes, images, pictogrammes, données, etc.) peuvent être protégés par les droits de propriété intellectuelle.

En publiant votre contribution à la plateforme web, vous donnez votre accord aux visiteurs du site et aux membre du groupe de travail, en vous mentionnant en tant qu’auteur, de reproduire, diffuser et partager des éléments comme des textes, affiches, check-lists et autres médias, entre autres via les médias sociaux, afin de contribuer à l’inspiration du citoyen, pour autant qu’ils ne soient pas utilisés à des fins commerciales.

1. **Règles de conduite du contributeur**

En tant que contributeur du site, vous êtes responsable de vos publications et de l’utilisation que vous faites du site. Les publications incluent l’ensemble des éléments du contenu soumis, publiés ou diffusés par vous ou d’autres utilisateurs. Par éléments de contenu, on entend des idées et témoignages publiés, textes, images, icônes, données, etc.

En contribuant à cette plateforme, vous vous engagez à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient avoir pour conséquence l’utilisation abusive de l’identité d’autrui.

Il est par conséquent formellement interdit :

* d’enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers (notamment sur les textes et photographies) ou le droit à l’image des personnes (publication de la photographie d’une personne) pour lesquels vous ne disposez pas des autorisations nécessaires des auteurs et/ou ayants droit ;
* de publier intentionnellement du contenu grossier, faux, erroné ou trompeur.

Le groupe de travail se réserve le droit de ne pas publier un case/une idée si ceux-ci ne respectent pas les règles mentionnées ci-dessus.

Le groupe de travail se réserve le droit de reformuler et/ou adapter un case/une idée si le texte contient des erreurs linguistiques ou des imprécisions. Le texte reformulé et/ou adapté ne sera publié qui si vous marquez un accord préalable.

**Déclaration relative à la protection de la vie privée**

1. **Généralités**

Ceci est la déclaration relative à la protection de la vie privée de l’association de fait Belgium Impact (BE.I), dénommée, ci-après, le « groupe de travail ».

Le groupe de travail contribue, au moyen d’une plateforme web nationale qui vise le partage de connaissances et qui est accessible au public (cases, idées, expériences, innovations), la mise en réseau, le soutien et l’inspiration des citoyens et des d’entrepreneurs sociaux en Belgique qui poursuivent un impact sociétal.

Le groupe de travail accorde de l’importance à la protection et au respect de la vie privée. Cette déclaration relative à la protection de la vie privée veut vous informer, en tant que contributeur à la plateforme web, du traitement de vos données personnelles.

Le groupe de travail peut, à chaque moment, actualiser la déclaration de confidentialité. Veuillez donc la consulter régulièrement. La déclaration de confidentialité adaptée sera publiée sur [www.be-impact.be](http://www.be-impact.be) (« site web ») et entrera automatiquement en vigueur à cette date.

1. **Cadre juridique**

Le groupe de travail traite et agit en tant que responsable du traitement des données à caractère personnel qui vous concernent et/ou qui concernent quelqu’un d’autre et qui ont été communiquées par vous ou pour votre compte.

Cette déclaration relative à la protection de la vie privée est soumise à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

1. la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel ;
2. le Règlement (UE) du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE règlement général sur la protection des données ;
3. toute autre réglementation applicable à l’égard de la protection de la vie privée et du traitement des données à caractère personnel.

(ensemble ou séparément la « **législation sur la vie privée** »)

1. **Objectif du traitement : pourquoi traitons-nous vos données ?**

Ce groupe de travail traite vos données à caractère personnel conformément aux dispositions de la législation sur la protection de la vie privée et de cette déclaration relative à la vie privée en vue de :

1. la mise en œuvre de ses activités telles que décrites dans l’article 1 ;
2. le marketing direct concernant ses activités, telles que des bulletins d’information, des emails, des invitations à des conférences, expositions, séminaires, workshops et d’autres informations qui peuvent être utiles pour le destinataire ;
3. la transmission aux sous-traitants et aux partenaires contractuels du groupe de travail pour l’exécution des points qui précèdent ;
4. le respect de la réglementation en vigueur.

(ci-après ensemble ou séparément « l’Objectif »)

1. **Bases légales et applicabilité**

Le groupe de travail peut se prévaloir des bases légales suivantes pour le traitement des données à caractère personnel.

1. le consentement libre, spécifique, informé et univoque qui a été donné, par vous ou en votre nom, au groupe de travail et/ou à ses partenaires (ex. sous-traitants ou partenaires contractuels) pour traiter ses données à caractère personnel. Cette autorisation peut être donnée de n’importe quelle façon, qui n’est pas limitée, : par courrier, e-mail, formulaire de consentement online ou offline, lien ou inscription, oralement ; et/ou
2. une obligation légale ; et/ou
3. un intérêt légitime du groupe de travail.
4. **Quelles données à caractère personnel collectons-nous et traitons-nous ?**

Le groupe de travail peut demander, collecter et traiter des données à caractère personnel qui peuvent être utiles pour l’Objectif, dont :

* l’adresse de courrier électronique ;
* le nom ;
* le prénom ;
* le numéro de téléphone ;
* la préférence linguistique ;
* l’adresse IP ;
* les photos ou autres images.

Vous garantissez être autorisé(e) (au nom de l’intéressé(e)) à transmettre respectivement vos ou ses données à caractère personnel au groupe de travail. Vous garantissez avoir obtenu, si nécessaire, l'approbation pour tout transfert de données à caractère personnel et vous garantissez de préserver le groupe de travail de toute demande d’indemnisation dans ce cadre.

Vous garantissez en acceptant cette déclaration relative à la protection de la vie privée que les données à caractère personnel que vous communiquez sont correctes et complètes.

1. **Combien de temps sont conservées les données à caractère personnel ?**

Le groupe de travail enregistre les données à caractère personnel et peut les utiliser en accord avec cette déclaration relative à la protection de la vie privée et avec la législation sur la vie privée aussi longtemps que nécessaire afin d’atteindre l’Objectif. Si l’Objectif est atteint, le groupe de travail effacera les données à caractère personnel.

1. **Qui a accès à vos données et à qui sont-elles transférées ?**

Chaque visiteur du site web a accès au nom, au prénom et à la photo de la personne qui contribue à la plateforme web et qui a donné son autorisation en accord avec cette déclaration relative à la protection de la vie privée.

Le groupe de travail peut transférer des données à caractère personnel à des sous-traitants ou à des partenaires afin d’exécuter des opérations de traitement (par exemple l’hébergement du site, d’autres buts ICT, …).

Sans préjudice de ce qui précède, le groupe de travail garantit de ne pas transférer à (d’autres) tiers (d’autres) données à caractère personnel, à moins que :

1. il existe une obligation légale qui lui incombe afin de transférer les données à caractère personnel ;
2. le groupe de travail ait un intérêt légitime.
3. **Quels sont vos droits et comment les exercer**?

La législation sur la protection des données à caractère personnel donne à chacun des droits relatifs à ses données à caractère personnel. Chacun à gratuitement le droit à l’égard de ses données personnelles :

1. d’accéder à ses données et d’en recevoir une copie ;
2. de les rectifier si elles sont erronées ou incomplètes ;
3. de les effacer pour autant ;
	1. qu’elles ne soient plus nécessaires afin d’atteindre l’Objectif ;
	2. que l’autorisation ait été retirée et qu’il n’y ait pas d’autre base légale pour le traitement des données à caractère personnel ;
	3. qu’il y ait eu une objection au traitement et qu’il n’y ait pas d’autre base légale pour le traitement des données à caractère personnel ;
	4. que les données à caractère personnel aient été traitées de manière irrégulière ;
	5. qu’il y ait une obligation légale pour l’effacement des données personnelles.
4. de faire limiter le traitement des données à caractère personnel ;
5. de faire transférer les données à caractère personnel à des tiers ;
6. de faire objection au traitement des données à caractère personnel, en particulier dans le cadre du marketing direct. Chaque personne peut toujours s’opposer gratuitement au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct. Cela signifie, entre autres, que l’on peut toujours se désinscrire des bulletins d’information, mailing, etc et que le groupe de travail ne peut donc plus les envoyer par la suite ;
7. de retirer l’autorisation sur base de laquelle le groupe est habilité à traiter ces données ;
8. d’introduire une plainte auprès de l’Autorité de protection des données si vous estimez que l’utilisation de vos données à caractère personnel est contraire à la règlementation sur la protection des données à caractère personnel ;

par courrier électronique :

contact@apd-gba.be

par courrier :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

par téléphone :

+32 (0)2 274 48 00

par fax

+32 (0)2 274 48 35

Pour l’exercice des droits cités ci-dessus et pour d’autres questions, vous pouvez adresser une demande écrite, datée et signée par courrier électronique au groupe de travail à l’adresse suivante : hello@be-impact.be.

L’exercice de vos droits tels que décrits ci-dessus, dépend toutefois des obligations et des conditions déterminées par la législation sur la protection de la vie privée.

1. **Stockage et protection**

Le groupe de travail s’engage à (faire) prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger vos données à caractère personnel au moyen de mesures de sécurité techniques et d’une politique de sécurité adéquate contre la destruction, la perte, la modification ou le traitement non-autorisé.

Vous reconnaissez et acceptez que l’envoi et la conservation des données à caractère personnel ne se font jamais sans risque et que le dommage que vous ou la personne concernée auriez subi du fait de l’utilisation illégale des données à caractère personnel ne peut jamais être répercuté sur le groupe de travail.

1. **Responsabilité**

Le groupe de travail ne peut être tenu responsable que pour le dommage causé par le traitement des données à caractère personnel suite à une faute ou une négligence du groupe de travail. Le groupe de travail ne peut en aucun cas être tenu responsable (i) en cas de force majeure, (ii) pour des dommages indirects ou accessoires, (iii) pour tout dommage découlant de fautes, de lacunes ou de négligences commises par vous ou par des tiers, autres que les responsables du traitement du groupe de travail.

La responsabilité totale du groupe de travail est dans tous les cas limitée à 2.500 (deux mille cinq cents) euros pour les infractions à cette déclaration relative à la protection de la vie privée et/ou à la législation sur la protection de la vie privée.

1. **Dissociabilité**

Si l’une des dispositions de cette déclaration relative à la protection de la vie privée devait être considérée comme illégale ou non applicable, cette disposition sera modifiée si nécessaire afin de la rendre légale ou exécutoire, de façon telle que la disposition est conservée autant que possible.

Les dispositions de cette déclaration relative à la protection de la vie privée seront interprétées, si possible, de manière telle qu’elles sont rendues légales et exécutoires sous la législation applicable. Si l’une ou plusieurs dispositions de cette présente déclaration relative à la protection de la vie privée devaient néanmoins être déclarées entièrement ou en partie non valables, illégales ou non applicables, les autres dispositions resteraient, sans préjudice, valables comme si cette disposition non valable, illégale ou non applicable n’avait jamais été reprise.

1. **Droit applicable et tribunal compétent**

Vous marquez votre accord pour que toutes les affaires concernant les données à caractère personnel et la vie privée entre vous et le groupe de travail soient gérées par le droit belge.

Chaque litige relatif aux données à caractère personnel et à la vie privée relève de la compétence exclusive du tribunal de l’entreprise de Bruxelles, à l’exclusion de tous les autres tribunaux.